



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 25 – Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers

Procès-verbal de la séance du mardi 17 février 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 785-20150218

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 17 FÉVRIER 2015 1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 2
AUDITIONS 3

ANNEXE

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Séance du mardi 17 février 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 25 – Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers (Ordre de l'Assemblée le 10 février 2015 rétroactif au 22 janvier 2015)

Membres présents :

- M. Reid (Orford), président
- M. Bérubé (Matane-Matapédia), vice-président

- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Jolin-Barrette (Borduas)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M^{me} Ouellet (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, de stratégie maritime et d'électrification des transports
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), ministre des Transports
- M. Roy (Bonaventure)
- M. Simard (Dubuc)
- M. Surprenant (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de transports et de stratégie maritime
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autre participante :

M^{me} Ginette Galarneau, présidente, Office de la protection du consommateur

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique :

- M. André Bélisle, président
- M. Bernard Roy, directeur général

Corporation des carrossiers professionnels du Québec :

- M. Michel Bourbeau, président exécutif
- M^e Caroline Gagnon, vice-présidente aux affaires juridiques
- M^e Simon-Pierre Diamond, avocat-conseil et membre du comité de travail
- M^e Richard Cliche, avocat-conseil et membre du comité de travail

Association pour la protection des automobilistes :

- M. George Iny, président

Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec :

- M. Michel Noël, président
- M. Steeve De Marchi, directeur général
- M^e Thomas Roberge, avocat
- M^e Richard Cliche, conseiller

Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec :

- M. Jacques Béchar, président-directeur général
- M^e Frédéric Morin, vice-président affaires juridiques, conformité et environnement
- M. Marc Nadeau, directeur des services administratifs
- M^e Ian Sam Yue Chi, directeur des affaires juridiques

Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions :

- M. Simon Matte, président-directeur général
- M. Stéphane Gravel, vice-président

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoy), M^{me} Ouellet (Vachon) et M. Surprenant (Groulx) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique.

À 10 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des carrossiers professionnels du Québec.

À 11 h 23, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 37, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association pour la protection des automobilistes.

Il est convenu de permettre à M^{me} Galarneau de prendre la parole.

L'audition se poursuit.

À 16 h 02, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec.

À 16 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec.

À 17 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions.

À 17 h 40, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Pierre Reid

LC/ag

Québec, le 17 février 2015

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec	004M
Association des recycleurs de pièces d'auto et de camions	001M
Association pour la protection des automobilistes	006M
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique	005M
Corporation des carrossiers professionnels du Québec	003M
Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec	002M